

# **Le ministère des Affaires Etrangères introduit une requête auprès du PNUD pour un appui aux prochaines échéances électorales**

Le ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération a remis vendredi à l'AMI le communiqué dont le texte suit:

"Dans le cadre de l'engagement du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie et du gouvernement de transition de " créer les conditions favorables à un jeu démocratique, ouvert et transparent" et par souci de tout mettre en oeuvre pour accélérer, autant que

possible, la mise en place d'institutions régulièrement élues et véritablement représentatives, objectif premier du changement du 3 août 2005, le ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération a introduit, aujourd'hui 26 août 2005, une requête auprès de la représentation résidente du PNUD à Nouakchott, pour un appui aux observateurs internationaux invités par le gouvernement maurita-

nien et une assistance technique et logistique en matière électorale des Nations unies, en vue de l'organisation d'un referendum constitutionnel prévu au plus tard en juillet 2006 et d'élections présidentielles et législatives qui doivent se tenir avant le 3 août 2007.

Le contenu et les modalités pratiques de cette assistance seront précisés et définis, d'un commun accord, entre le gouvernement mauritanien et l'Organisation des Nations Unies, qui, à cet effet, dépêchera très prochainement une mission dans notre pays".